

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/064/2007 – ÉFAI
1^{er} juin 2007

Action complémentaire sur l'AU 110/07 (MDE 13/053/2007, 14 mai 2007)

Prisonnière d'opinion

Nouveaux sujets d'inquiétude :

Craintes de torture ou de mauvais traitements / Craintes pour la sécurité

IRAN Haleh Esfandiari (f), universitaire de nationalité irano-américaine, 67 ans

Nouvelles personnes menacées :

Kian Tajbakhsh (h), universitaire de nationalité irano-américaine, 45 ans

Parnaz Azima (f), journaliste de nationalité irano-américaine

Ali Shakeri (h), militant pacifiste de nationalité irano-américaine, 59 ans

Le 29 mai, le ministère iranien du Renseignement aurait formellement inculpé trois ressortissants irano-américains, nommément Haleh Esfandiari, Kian Tajbakhsh et Parnaz Azima, d'avoir « porté atteinte à la sécurité nationale en se livrant à la propagande et à l'espionnage pour le compte d'étrangers ». On pense qu'Ali Shakeri, autre ressortissant irano-américain, est lui aussi privé de liberté.

Haleh Esfandiari est la directrice du programme du Moyen-Orient au Woodrow Wilson International Center for Scholars à Washington, la capitale des États-Unis. Elle a été arrêtée le 8 mai par des agents du ministère du Renseignement et transférée le jour même à la prison d'Evin, à Téhéran. Kian Tajbakhsh, spécialiste des sciences sociales et urbaniste ayant enseigné à l'université en Iran et aux États-Unis, aurait été interpellé trois jours plus tard, le 11 mai. Ils sont tous deux détenus au secret à la section 209 de la prison d'Evin et sont privés de tout contact avec leurs avocats et leurs familles. Le 20 mai, le ministère du Renseignement a publié une déclaration accusant Haleh Esfandiari de promouvoir la société civile en Iran dans le but de « servir les intérêts de puissances étrangères ». Dans cette déclaration, ainsi que dans plusieurs articles du quotidien Kayhan, les activités professionnelles de Kian Tajbakhsh et Haleh Esfandiari, telle leur participation à des conférences universitaires internationales, sont présentées comme autant de preuves de leurs « actes préjudiciables à la sécurité nationale ».

Parnaz Azima, journaliste iranienne travaillant en République tchèque pour Radio Farda, une station en langue persane opérée conjointement par Radio Free Europe/Radio Liberty et Voice of America, s'est vu confisquer son passeport à son arrivée à Téhéran, le 25 janvier 2007, alors qu'elle rentrait en Iran pour rendre visite à sa mère. Le 15 mai, elle aurait comparu devant le Bureau spécial de la sécurité du parquet d'un tribunal révolutionnaire. La journaliste a été informée qu'elle serait poursuivie pour avoir travaillé avec Radio Farda, une organisation qui, selon le ministère public, « se livre à une propagande hostile à la République islamique ». Sa caution a été fixée à 400 millions de tomans (environ 330 000 euros), un montant qui serait basé sur une estimation des salaires perçus par la journaliste au cours de ses neuf années au service de Radio Farda. Le 21 mai, l'avocate de Parnaz Azima aurait présenté aux autorités l'acte de propriété de la maison de la mère de la journaliste à Téhéran, afin d'acquitter cette caution. Le paiement a été accepté, toutefois, les autorités refusent de lui rendre son passeport.

Le 29 mai, Alireza Jamshidi, porte-parole des autorités judiciaires, a déclaré lors d'une conférence de presse que Haleh Esfandiari, Kian Tajbakhsh et Parnaz Azima avaient été arrêtés à la suite d'une plainte émanant du ministère du Renseignement.

Ali Shakeri, militant pacifiste de la ville d'Irvine en Californie (États-Unis), aurait été appréhendé le 8 mai dans un aéroport international de Téhéran alors qu'il s'apprêtait à se rendre en Europe. Deux jours plus tard, il aurait déclaré à sa famille, dans un appel téléphonique : « Il s'agit d'un malentendu, je vais bien. » Selon les informations reçues, il n'a pas pu confirmer qu'il était en détention. Le 29 mai, le porte-parole des autorités judiciaires a indiqué : « Shakeri n'est pas détenu, et il n'a pas été inculpé. »

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis quelques mois, les autorités iraniennes exercent des pressions redoublées sur les journalistes, les universitaires et d'autres personnes qui, selon elles, entretiennent des liens avec des pays étrangers. Mehrnoush Solouki, étudiante en journalisme franco-iranienne, aurait été arrêtée le 17 février et se serait vu interdire de quitter le territoire iranien. Elle s'était rendue à Téhéran en décembre 2006 dans le cadre de ses études à l'Université du Québec (Canada), afin de réaliser un documentaire sur les événements ayant suivi le cessez-le-feu de 1988 lors de la guerre entre l'Iran et l'Irak. Elle aurait été détenue à la prison d'Evin pendant un mois, et les autorités ont saisi ses notes ainsi que son film. Mehrnoush Solouki a été libérée sous caution le 19 mars ; son passeport ne lui a toujours pas été restitué, cependant, et elle est dans l'incapacité de quitter l'Iran. Elle aurait par ailleurs été convoquée à de multiples reprises par des responsables des services de renseignement.

Pour obtenir de plus amples informations sur ces dernières arrestations, veuillez consulter

<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGMDE130632007>

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de Haleh Esfandiari, Kian Tajbakhsh, Parnaz Azima et Ali Shakeri ;
- appelez les autorités à libérer Haleh Esfandiari et Kian Tajbakhsh immédiatement et sans condition, étant donné qu'ils sont détenus uniquement en raison d'activités qu'ils mènent pacifiquement, notamment en leur qualité d'universitaires ;
- engagez les autorités à rendre public le lieu de détention d'Ali Shakeri et à le libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi ;
- priez les autorités de veiller à ce que Haleh Esfandiari, Kian Tajbakhsh et Ali Shakeri soient autorisés immédiatement et sans condition à consulter un avocat, à recevoir la visite de membres de leur famille et à bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- efforcez-vous d'obtenir la garantie qu'ils ne seront ni torturés, ni maltraités en détention ;
- efforcez-vous d'obtenir des informations précises au sujet du motif de leur arrestation, notamment des charges retenues contre eux, le cas échéant ;
- rappelez aux autorités que l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel l'Iran est partie, prévoit le droit de toute personne de ne pas être forcée de témoigner contre elle-même ou de s'avouer coupable ;
- priez les autorités de permettre à ces personnes de quitter l'Iran afin de rejoindre leurs proches à l'étranger.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader
Shoahada Street, Qom, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@leader.ir ou istiftaa@wilayah.org

Formule d'appel : Your Excellency, / Excellence,

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad Square, Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « FAO Ayatollah Shahroudi »)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Président :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran
Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir ou *via* le site Internet suivant :
www.president.ir/email

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 13 JUILLET 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*